Ministère
des
Travaux Publics.

7me Division.

Bâtiments civils.

1er Bureau.

Ecole Française à Rome.

Avis de l'autorisation de faire une dépense de 2,872f. 25c.

Paris, le 1er Septembre 1851

Monsieur le Directeur, Mr. le Ministre de l'Intérieur m'a informé que vous aviez appelé l'attention de l'Administration sur le mauvais état des persiennes qui garnissent les fenêtres du palais de l'Ecole Française, à Rome, et il m'a transmis le devis des travaux qu'il y aurait lieu d'exécuter. Ce devis s'élève à 534 écus 24 ½ baioques, soit 2,872f. 25c.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai autorisé cette dépense, et que j'ai donné des instructions à l'Architecte pour l'exécution des travaux.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, chargé par intérim du département des Travaux publics,

L. Buffet

Mr. Maux, Directeur de l'Ecole Française, à Rome.